

Rapport n°9 :**Entrepreneuriat étudiant : Prix PEPITE 2022**

Rapporteur (s) :	Pascale BRENET Vice-Présidente Entrepreneuriat et Innovation
Service – personnel référent	Directeur : Muzaffar KHAN Rédacteur : Cyril BAUDURET Entrepreneuriat Etudiant Direction Formation et Insertion Professionnelle
Séance du Conseil d'administration	22 septembre 2022

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Créé en 2014 par le ministère en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et organisé en partenariat avec la Caisse des Dépôts, le Prix « PEPITE Tremplin pour l'Entrepreneuriat Etudiant » est l'une des actions phares du Plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant. Il a pour objectif d'encourager et de soutenir les projets de création d'entreprises chez les étudiants et les jeunes diplômés, en récompensant les meilleurs projets innovants issus des PEPITE.

Le plan 2 nommé « Esprit d'Entreprendre » annoncé par Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en mai 2019 a conforté l'organisation du concours en l'aménageant quelque peu.

Désormais, chaque région doit sélectionner un « champion » pour représenter son PEPITE au niveau national et lui permettre de recevoir un prix de 10 000 €. Le comité *ad hoc* choisit également des « lauréats régionaux » qui sont mis en valeur. Ces derniers reçoivent un prix entre 1 500 € et 2 000 €.

En Bourgogne-Franche-Comté, 5 projets ont été retenus par le comité de sélection réuni le 30 juin 2022 et composé de la DRARI BFC, Région BFC, BPI, MEDEF BFC, l'incubateur DECA BFC, entrepreneurs et enseignants :

- 5 projets sont « lauréats régionaux », dont un prix coup de cœur financé par le MEDEF BFC ;
- Le titre de « champion régional » a été décerné à : **Jean MOUGENOT – pour son projet Parco** - Un vélo électrique simple, léger, et abordable. Il va recevoir son prix national lors d'une cérémonie organisée par le MESR le 6 octobre 2022 à Paris.

Le MESR souhaite qu'un évènement régional soit organisé chaque année afin de réunir et mettre à l'honneur les lauréats régionaux. Celui-ci sera organisé le 4 octobre 2022, probablement dans les lieux de l'UTBM (lieu définitif à valider).

Une dotation à hauteur de 11 000 € a été attribuée par la BPI pour l'organisation de la manifestation et le financement des prix aux lauréats.

Le MEDEF BFC, partenaire d'UBFC depuis 4 ans a souhaité également abonder à hauteur de 1 500 €.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes :

- **Affectation du budget du concours PEPITE 2022 :**
 - **8 000 €** attribués à 4 lauréats régionaux sur le financement BPI ;
 - **1 500 €** attribué au prix coup de cœur financé par le MEDEF BFC ;
 - **3 000 €** pour l'organisation de la cérémonie régionale.

- **Paiement des prestations :**
 - **aux 4 lauréats pour une valeur maximale de 2 000 €** chacun :
 - **Jean MOUGENOT** – pour son projet **Parco** - Un vélo électrique simple, léger, et abordable ;
 - **Valentin PICARD** – pour son projet **OVA** – Réexploitation des déchets polymères non valorisés des industriels ;
 - **Ianis FORTIN** – pour son projet **Dracoforge** – coutellerie artisanale alliant fonctionnalité et design ;
 - **Ovidiu ANITAS** – pour son projet **ULTIMATE MAKING** - Page Youtube présentant des vidéos de fabrications diverses, et divertissantes.

 - **au porteur de projet du prix *coup de cœur* pour une valeur de 1 500 € : Arthur CARTERON** – pour son projet **Lift'Up** - Chaise dans l'assistance des personnes à se lever et s'asseoir.